

FLEURY



Lys Infos

L'ESSENTIEL DE FLEURY



Juillet 2023 - n° 31



Artisans et indépendants

A2C sécurité incendie

Matériel de sécurité incendie
Pierre DESSINGER 5, chemin de Metz
Tél. 09 67 05 00 33 - 06 08 00 17 37
contact@a2c-incendie.fr -
www.a2c-incendie.fr

Architecte D.P.L.G.

Vincent CALMES
9, rue Gérard Mansion
Tél. 03 87 52 59 30

Auto entreprise LECLERC Claude

Plombier, chauffagiste, sanitaire
21, rue Gérard Mansion
Tél. 06 99 75 18 74 / gamacl@free.fr

Coiff'Elle Création

11, rue des Roses
Tél. 03 87 52 53 97

BATI WAT SARL

Terrassement/ gros œuvre/charpente
3, rue des Jardins
Tél. 06 89 65 18 24
www.batiwat.fr
watbledyannick@aol.fr

Christian RENOV

Menuiserie/ébénisterie/parquets
Christian HAFNER
2, rue des Pervenches
Tél. 03 87 52 52 43 / 06 36 22 23 87

DBOSSL Kevin Kratz

Débosselage sans peinture
4, rue du Gros Chêne
Tél. 07 86 48 49 04
www.dbossl-auto.fr

Entreprise Jean-Louis WILLAUME

Maçonnerie
4, rue du Moulin
Tél. 03 87 52 64 71

Entreprise CUCCI Martin

Carrelage peinture
26 bis, rue Mansion
Tél. 06 60 05 74 16 / 09 66 90 40 45
Martin.cucci@gmail.com

Garage Laurent MIEDICO

Agent RENAULT
5, rue Nationale
Tél. 03 87 52 53 80

JCS Multi Bati

Tous travaux intérieurs bâtiment
Jean Claude Schmidt
1, rue des Vignes
Tél. 06 98 93 86 65

LEWIS TOITURE

10, rue Lucien Albert
Tél. 03 54 44 71 35
lewis.toiture@sfr.fr

SARL HOME PEINTURE

Peinture intérieur, papiers peints,
ravalement, isolation
8, rue du Patural
Tél. 03 87 55 48 28-06 60 10 95 26
homepeinture57420@orange.fr

SHRP

Sanitaire et chauffage rénovation
11, rue Lucien Albert
Tél. 07 67 23 89 39
Sylvain-hutin@outlook.fr

ALL ELEC

Electricité Générale
7 rue de l'Eglise / Tél. 07 88 48 34 67
mathias.vileo@gmail.com



Professions Libérales

Ostéopathe

Hélène LAMBRECHT
Ostéopathe D. MROF
28 A, rue Gérard Mansion
Tél. 03 87 35 07 95
osteo.lambrech@gmail.com
www.osteo-lambrech.fr

Micro-crèche

Crechendo /Famille Rurale
9, Chemin de Metz
Tél. 03 87 39 37 50
crechendo@outlook.com

Orthophonistes

Delphine FONTENEAU,
Alexia CLARA,
Ambre ISSANCHOU
30A, rue Gérard Mansion
Tél. 03 87 57 16 37

Kinésithérapeutes

Laetitia NOIRÉ,
Lucie LALLEMENT,
Claire LEBIENVENU
28 A, rue Gérard Mansion
Tél. 03 87 38 02 84

Sophrologues

Priscilla

Sur le Chemin du Mieux Être
Tél. 06.95.64.74.45
priscilla.bounachada@gmail.com

Virginie KREMPT

1 Clos des Mirabelliers
57420 FLEURY
06 23 84 82 57
vkrempt@yahoo.fr



Commerces et entreprises au service des Fleurien

Restauration/Alimentation

Epicerie fine Italienne : SAN LEONE

7B, route Nationale
Tél. 07 76 11 53 00
Du mardi au jeudi : 10h-13h et 15h-19h30
vendredi - samedi de 10h à 19h30

Restaurant L'AUBERGE FLEURIE

11, rue Gérard Mansion
Tél. 03 87 52 59 93
Fermée : Lundi, jeudi soir et dimanche soir

Torréfacteur Grainouilly

Jonathan DIETZ
4, rue Nationale
Tél. 06 65 15 68 29
contact@grainouilly.fr
vente aux particuliers
du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30



Chers Fleuriennes, chers Fleuriers,

Le temps des vacances arrive à grand pas, c'est l'été.

Après la kermesse, les élèves rangent les cartables en attendant avec impatience pour certains et appréhension pour les autres la rentrée dans une nouvelle classe, une nouvelle école, de nouveaux camarades...

L'actualité morose tempère l'optimisme. La guerre en Ukraine qui s'éternise, les tensions sociales, l'inflation, les coûts énergétiques, le réchauffement climatique qui devient de plus en plus prégnant avec ces sécheresses à répétition qui altèrent notre environnement et nos maisons.

Dans ce contexte, il nous faut avancer toujours et encore, dans nos actions et dans l'élaboration de nos projets. La maîtrise budgétaire étant un prérequis incontournable. Notre budget est sain, les dépenses de fonctionnement ont été réduites, ceci nous permet de dégager des sommes pour l'investissement sans augmenter les taxes.

Le dynamisme de Fleury est perceptible au travers de l'activité de la municipalité qui s'applique à construire et mener à bien ses projets malgré une certaine lourdeur administrative. Les aménagements sur le terrain vert sont toujours suspendus à l'obtention de

certaines subventions bien que la Région et l'Etat aient déjà répondu favorablement. La sécurité routière a été renforcée, une partie de l'éclairage public a été passée en LED, l'enfouissement des réseaux poursuivi. Nous travaillons, jour après jour, pour et dans l'intérêt de notre collectivité.

L'activité associative sur la commune est intense au service des adhérents et aussi en termes de manifestations : concert de la chorale, loto du foot, la Fleurienne et les feux de la Saint Jean, la kermesse... Cela demande un investissement sans failles des bénévoles. Qu'ils soient ici tous chaleureusement remerciés.

Certains n'y voient que du portage de tables et de chaises : ils n'ont pas compris que c'est justement par ce sens de l'abnégation et du don de soi que se construisent, grâce aux bénévoles et quelques soient les tâches qui leurs sont attribuées, des activités ou des manifestations pour l'intérêt général.

J'espère que vous aurez plaisir à lire ce numéro du Lys infos. Toute mon équipe et moi-même, nous vous souhaitons un bel été et de bonnes vacances.

Bien à vous

Gilles Vavrille
Maire de Fleury



LE FUMOIR DE FLEURY

Salaison et fumage
17, rue du Patural

Tel 06 66 88 16 69 / 06 62 05 78 79

lefumoirdefleury@gmail.com

Boulangerie ZIMMER

15, rue Gérard Mansion
Tél. 03 87 55 22 05

Tous les matins de 6h30 à 12h25
sauf le mardi

Traiteur DAVID COLLIGNON

7B, route Nationale
Tel. 06 73 84 82 08

FB ; [cdtraiteur@outlook.fr](https://www.cdtraiteur@outlook.fr)

Café "LE COUARAIL"

28, Rue Gérard Mansion
Tel. 03 87 39 33 21

Mardi, mercredi: 7h45 à 13h -18h à
22h30

Jeudi : 7h45 à 13h

vendredi : 7h45 à 13h -18h à 2h

Samedi et dimanche : 9h à 13h -
18h à 2h

BONNE ET GENEREUSE

Pâtisserie artisanale
Tel. 06 46 23 15 74



Séance du 21 mars 2023

Comptes de gestion M57 et M49, exercice 2022 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (15 pour), décide d'approuver les comptes de gestion, M57, exercice 2022 et M49, exercice 2022.

Compte administratif M57, exercice 2022 :

Monsieur le Maire, ne pouvant assister au vote de son compte administratif, se retire pour le vote. Le Conseil nomme M. Briand, Président de séance.

M. Briand présente les résultats du compte administratif M57.

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé à l'unanimité (14 pour) le compte administratif M57 de l'exercice 2022 affichant les résultats suivants :

- **Section de fonctionnement :**
excédent de 479 170.10 €.
- **Section d'investissement :**
déficit de 199 345.08 €.
- **Reste à réaliser, section d'investissement :**
déficit de 67 844.00 €.

Décide d'affecter en section d'investissement, article 1068, la somme de 267 189.08 € et de porter en report à nouveau en section de fonctionnement la somme de 211 981.02 €.

Compte administratif M49, exercice 2022 :

Monsieur le Maire, ne pouvant assister au vote de son compte administratif, se retire pour le vote. Le Conseil nomme M. Briand, Président de séance.

M. Briand présente les résultats du compte administratif M49.

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé à l'unanimité (14 pour) le compte administratif M49 de l'exercice 2022, affichant les résultats suivants :

- Section d'exploitation : excédent de 28 195.69 €.
- Section d'investissement : excédent de 8 442.45 €.

Décide de porter en report à nouveau en section d'exploitation la somme de 28 195.69 €.

Amortissement travaux de mesure et débit surverse à la station d'épuration :

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité (15 pour), décide de fixer à 6 ans la durée d'amortissement des travaux de mesure et débit surverse à la station d'épuration afférent au budget assainissement M49, pour un montant de 12 534.05 € HT.

Convention pour l'entretien de la station d'épuration :

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité (15 pour), accepte la convention pour l'entretien de la station d'épuration et des postes de relèvement avec la Société Mosellane des Eaux pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2025, d'un montant semestriel initial de 10 061 € HT et autorise le Maire à signer tous les documents y afférents.

Statuts du Sivom de Pouilly-Fleury :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (15 pour), décide d'approuver les modifications apportées aux statuts du SIVOM Pouilly- Fleury le 18 août 2022.

Séance du 13 avril 2023

Budget primitif M57, exercice 2023 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (13 pour, 2 abstentions) décide d'adopter le budget primitif M57, exercice 2023, qui s'équilibre à 1 014 240 € en fonctionnement et 750 865 € en investissement.

Budget primitif M49, exercice 2023 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (15 pour), décide d'adopter le budget primitif M49, exercice 2023, qui s'équilibre à 103 437 € en exploitation et 43 091 € en investissement.

Fongibilité des crédits :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (15 pour), décide :

Vu l'article L 5217-10-6 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article R 2321-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 29/2021 du conseil municipal approuvant le passage à la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2022 ;

Considérant la mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2022 ;

Considérant que le Conseil peut déléguer au Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité (15 pour), le Conseil Municipal décide :

- d'autoriser le Maire à procéder, à compter de l'exercice 2023, à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.

d'habiliter le Maire à prendre tous les actes nécessaires à la bonne exécution.

Demande de subvention AMISSUR 2023, panneaux piétons :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (15 pour) :

- adopte le projet de fourniture et pose de 2 panneaux C20 renforcé défilant avec gestion piétons, alimentation solaire, pour un montant de 7 097.00 € HT,

- décide de sa réalisation, s'engage à achever les travaux avant le 15 octobre 2024,

- décide de solliciter une subvention au titre de l'Aide Mosellane aux Investissements Spécifiques à la Sécurité des Usagers de la Route (AMISSUR) auprès du Département de la Moselle,

s'engage à prendre en charge ultérieurement la gestion des équipements subventionnés,

- autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à cet effet,

- fixe le plan de financement comme suit :

DEPENSES : 8 516.40 € TTC

RECETTES :

- Département de la Moselle : 2 129.10 €
- Participation communale : 6 387.30 €

Retrait de la délibération "Convention pour l'entretien de la station d'épuration" :

Vu le code des relations entre le public et l'administration, et notamment les articles L 240-1 et suivants,

Vu la délibération n° 80 du 21 mars 2023 acceptant la convention pour l'entretien de la station d'épuration et des postes de relèvement avec la Société Mosellane des Eaux,

Vu les renseignements pris auprès des services de MATEC, le montant total de la convention sur les 3 ans dépasse le seuil autorisé,

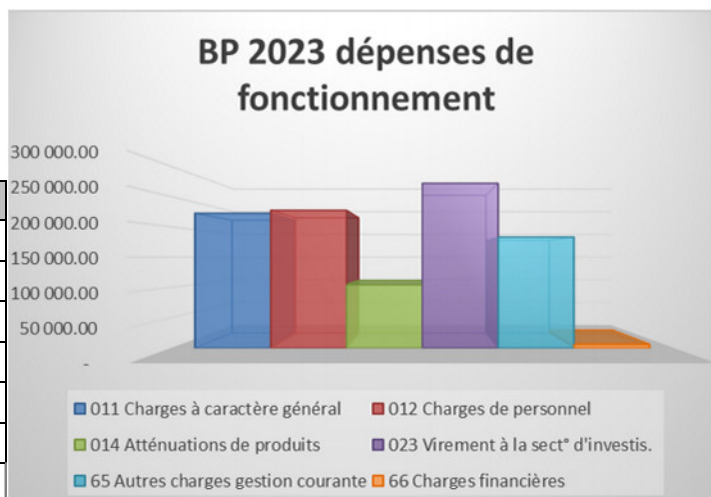
Monsieur le Maire propose à l'assemblée de retirer la délibération n° 80 et précise que cette convention entre dans le cadre d'un marché de services et fera l'objet d'une procédure adaptée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (15 pour) :

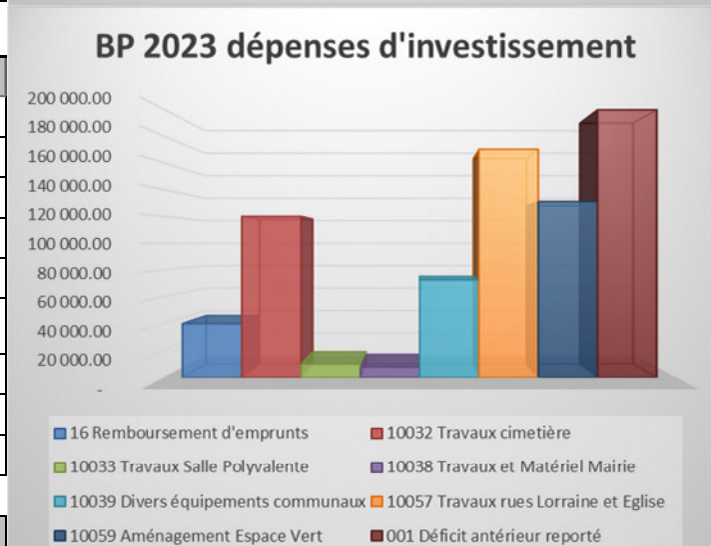
- Décide de retirer la délibération n° 80 du 21 mars 2023 acceptant la convention pour l'entretien de la station d'épuration et des postes de relèvement avec la Société Mosellane des Eaux.

(retrouvez les comptes rendus complets sur notre site www.fleury.fr à la rubrique Vie municipale/comptes rendus)

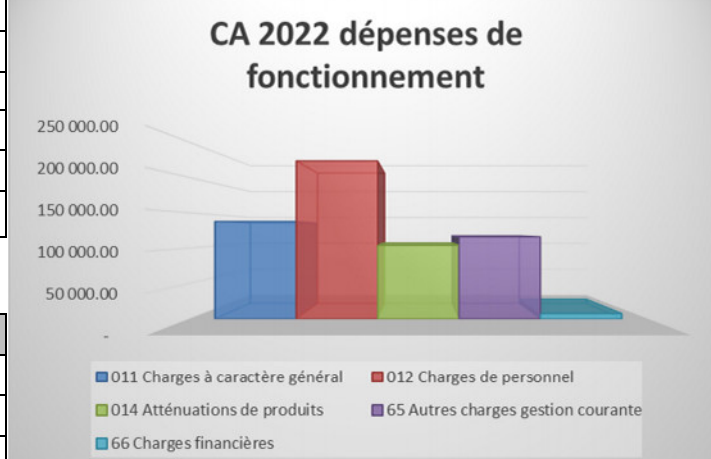
Dépenses de fonctionnement		BP 2023
011	Charges à caractère général	222 300.00
012	Charges de personnel	227 100.00
014	Atténuations de produits	104 250.00
023	Virement à la sect* d'investis.	271 490.00
65	Autres charges gestion courante	182 950.00
66	Charges financières	6 150.00
TOTAL		1 014 240.00



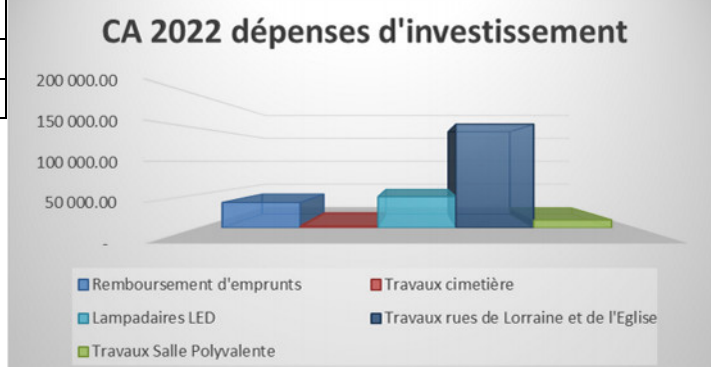
Dépenses d'investissement		BP 2023
16	Remboursement d'emprunts	40 045.92
10032	Travaux cimetière	120 000.00
10033	Travaux Salle Polyvalente	10 000.00
10038	Travaux et Matériel Mairie	7 844.00
10057	Divers équipements communaux	72 630.00
10057	Travaux rues Lorraine et Eglise	170 000.00
10059	Aménagement Espace Vert	131 000.00
001	Déficit antérieur reporté	199 345.08
TOTAL		750 865.00



Dépenses de fonctionnement		CA 2022
011	Charges à caractère général	137 614.39
012	Charges de personnel	223 090.20
014	Atténuations de produits	103 905.43
65	Autres charges gestion courante	115 863.86
66	Charges financières	7 481.89
TOTAL		587 955.77



Dépenses d'investissement		CA 2022
16	Remboursement d'emprunts	38 044.80
10032	Travaux cimetière	2 676.86
10033	Travaux Salle Polyvalente	11 922.02
10057	Travaux rues Lorraine et Eglise	155 631.81
10058	Lampadaires LED	46 865.14
TOTAL		255 140.63



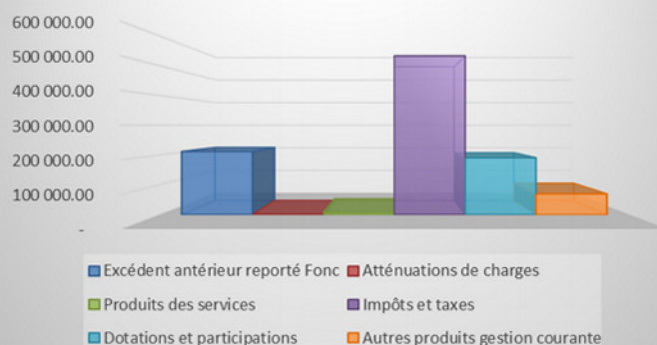
Recettes de fonctionnement		BP 2023
002	Excédent antérieur reporté Fonc	211 981.02
013	Atténuations de charges	1 498.98
70	Produits des services	7 860.00
73	Impôts et taxes	532 000.00
74	Dotations et participations	190 900.00
75	Autres produits gestion courante	70 000.00
	TOTAL	1 014 240.00

Recettes d'investissement		BP 2023
021	Virement de la section de Fonc	271 490.00
10	Dotations Fonds divers Réserves	37 001.92
13	Subventions d'investissement	175 184.00
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	267 189.08
	TOTAL	750 865.00

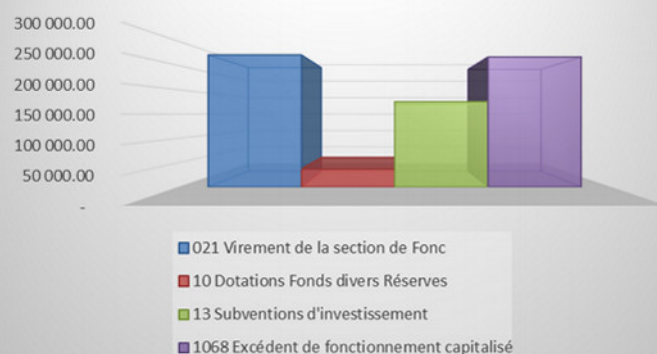
Recettes de fonctionnement		CA 2022
013	Atténuations de charges	3 184.02
002	Excédent antérieur reporté Fonc	261 985.08
70	Produits des services	9 257.74
73	Impôts et taxes	515 729.61
74	Dotations et participations	210 398.15
75	Autres produits gestion courante	66 309.72
77	Produits exceptionnels	261.55
	TOTAL	1 067 125.87

Recettes d'investissement		CA 2022
001	Excédent antérieur reporté Inv	16 873.00
10222	FCTVA	6 078.02
10226	Taxe d'aménagement	8 957.65
13	Subventions d'investissement	23 486.88
165	Cautions	400.00
	TOTAL	55 795.55

BP 2023 recettes de fonctionnement



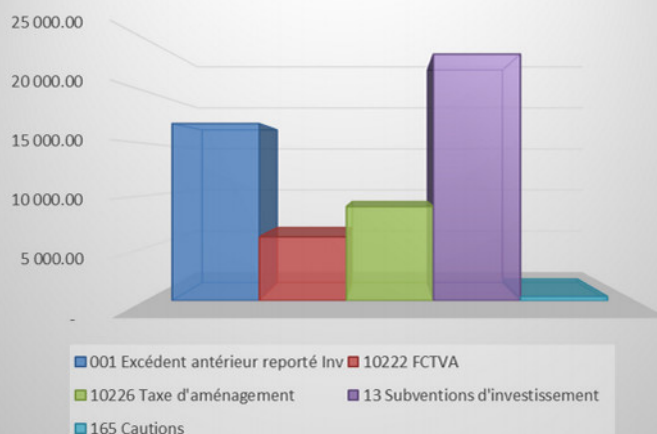
BP 2023 recettes d'investissement



CA 2022 recettes de fonctionnement



CA 2022 recettes d'investissement





Cérémonie du 08 mai

Afin de perpétuer notre devoir de mémoire, un bouquet de fleurs a été déposé sur notre Monument aux Morts.



Le traditionnel **Marché Fermier du 08 mai** a encore rencontré un vif succès avec 33 exposants et des visiteurs toujours plus nombreux. De nouveaux exposants ont agrandi le cercle des habitués. Comme à chaque édition, un repas est proposé : cette année nous avons pu déguster une assiette de brochette accompagnée de frites, fromage et salade.

La Municipalité tient à remercier vivement tous les bénévoles qui ont participé activement à l'installation, le déroulé et le démontage lors de nos différentes manifestations.



A l'occasion des **vœux du Maire**, une écharpe de Maire Honoraire a été remise par monsieur le maire à Jean-Paul Eckenfelder ancien maire de Fleury. Cette distinction promulguée par arrêté préfectoral correspond à une volonté légitime d'exprimer la reconnaissance de la nation à l'égard de ceux qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes au service de leurs concitoyens. Elu le 22 mars 1989, Jean Paul Eckenfelder a exercé le mandat de conseiller municipal jusqu'en 1995 puis la fonction de maire (4 mandats successifs) jusqu'en 2020. Il a exercé de nombreuses autres fonctions dont la présidence de la Communauté de Communes du Sud Messin de 2014-2020.

"Cher Jean Paul, au nom du Conseil Municipal et des habitants de Fleury, je te remercie pour ton engagement, ton dévouement, ta disponibilité et personnellement pour toutes ces années passées à tes côtés au service de l'intérêt général".

Gilles Vavrille, maire de Fleury

Repas des aînés

Nos aînés ont répondu présent à l'invitation du Conseil Municipal. Celui-ci s'est déroulé cette année, le 13 mai dans notre salle décorée sur le thème de la plage. Tout le monde a apprécié de se retrouver autour d'un bon repas ou lors d'une danse.





L'enfouissement des réseaux secs **rues de Lorraine et de l'Eglise** est maintenant terminé.

Pour rappel le réseau eau potable dans ces deux portions de rue avait été remis à neuf fin 2022. Les enrobés des trottoirs et de la voirie rue de Lorraine ont été posés par la société Jean Lefevre.

Pendant ces travaux nous avons également procédé à la réparation de certaines portions du réseau assainissement.



A cette occasion les ouvriers communaux ont remodelé les massifs rue de l'église.



D913, rue Nationale d'important travaux sur le réseau eau potable ont permis de remettre en état cette installation qui datait de 1953. Ces travaux ont été financés par le Syndicat des Eaux de Verny.

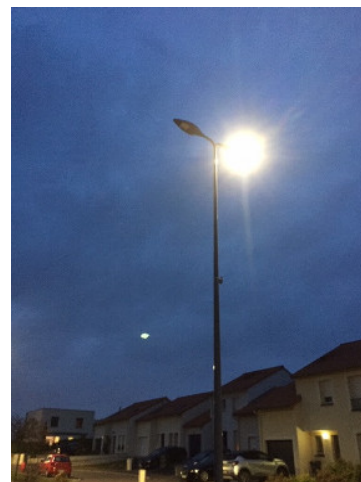
A la demande du conseil de fabrique, un local a été aménagé dans **la crypte de l'église**. Celui-ci permettra au conseil de fabrique de conserver ses archives et stocker du matériel dans un lieu adapté et sécurisé.

Entretien du terrain foot : pour permettre à nos joueurs de disposer d'un terrain en bon état, celui-ci a été carotté, sablé et réensemencé par l'entreprise Technigazon.

Toiture boulangerie : la toiture de la boulangerie qui fuyait lors des grosses pluies a été refaite par la société Leonard.



Remplacement luminaires Résidence de Fleury : depuis 2 ans de nombreuses pannes ont été constatées et ont nécessité à chaque fois des interventions. Trouvant cela excessif, la municipalité a sollicité le lotisseur, le fabricant de luminaire et l'installateur pour trouver une solution pérenne. A notre demande



Une étude a été réalisée sur un des luminaires pour établir un diagnostic.

Après de nombreuses tractations la société ECLATEC a accepté le remplacement complet des luminaires Résidence de Fleury et du Domaine de la Tour soit 34 platines.

Pour faire suite à la tempête d'avril qui a fait tomber 4 sapins, par mesure de sécurité, l'ensemble des arbres qui bordaient l'allée du cimetière ont été coupés. Ceux-ci étaient malades (Scolytes) et le risque de chute trop important. Les travaux d'agrandissement du cimetière seront l'occasion de rénover et de réarborer entièrement ce secteur.



François Stamm, habitant de Fleury, pratique la peinture depuis plus de 40 ans. Influencé par les peintres impressionnistes, il est resté fidèle à l'art figuratif. Récemment son village et ses environs l'ont inspiré pour une série de toiles.



Après plus de 40 ans de peinture, j'ai décidé de renouveler mon style et mon inspiration a été le village de Fleury. Un reportage photo l'été dernier m'a permis la réalisation d'une série de toiles dont la Tour Saint-Nicolas et l'Eglise.

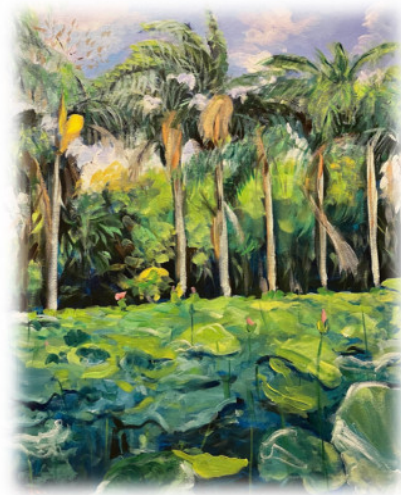
Des ruelles au coucher de soleil m'ont également inspirées ainsi que les vergers bordant le chemin des vignes.



Cet hiver après les chutes de neige du 21 janvier, une série de paysages a vu le jour, le soleil sur la neige a mis en valeur le chemin des vignes et ses vergers. Couleurs frises de la neige, couleurs chaudes des taillis se sont mariées à merveille sur mes toiles.



Metz, ma ville de naissance m'a inspiré par ses magnifiques monuments dont la gare, élue à plusieurs reprises plus belle gare de France et la cathédrale Saint-Etienne que l'on peut admirer du plan d'eau.



Durant l'hiver, mes pinceaux se sont essayés aux magnifiques paysages de l'île Maurice rapportés par ma fille.



Février, avec les gelées du matin, m'a permis la réalisation d'une série de toiles intitulées "les matins givrés", d'après une photo faite entre Fleury et Coin les Cuvry.

Monsieur François Stamm souhaiterait partager son expérience avec d'autres artistes ou futurs artistes intéressés par cette pratique à la rentrée de septembre.

Si vous êtes intéressés, veuillez contacter la mairie de Fleury.

La Sécurité Routière à FLEURY.

La sécurité routière revêt une importance capitale au sein de notre commune, car elle garantit la préservation des vies et favorise le bien-être de tous les habitants de Fleury, qu'ils soient petits ou grands. Au cours des six derniers mois, nous avons réalisé des actions proactives qui témoignent de notre engagement envers cette cause. Parmi celles-ci, un compteur Viking a été installé sur le chemin de Metz, nous avons organisé une après-midi de sensibilisation dédiée à nos aînés et mis en place un radar pédagogique aux abords de l'école. Des pochoirs « zone

30km/h » ont été commandés et peints sur la route, chemin de Metz, à proximité des écoles, dans le but de faire respecter la vitesse et de faire redoubler de prudence les automobilistes.

La commune de Fleury tient à exprimer sa gratitude envers Monsieur le Préfet de Moselle et son équipe, en particulier Mme Leforestier, cheffe du pôle départemental de la sécurité routière pour leur soutien logistique et pédagogique.



Compteur Viking aux abords de l'école Marc Chagall :

Du 30 janvier 2023 au 31 mars 2023, un compteur Viking a été installé Chemin de Metz aux abords de l'école Marc Chagall. Ce compteur Viking n'est pas à confondre avec un radar puisqu'il ne procède pas à verbalisations et ne collecte pas de données personnelles. Il sert uniquement à récolter des informations de comptage sur les 2 voies de circulation. La collecte des enregistrements permet de procéder à un diagnostic de la voirie (trafic, vitesse, répartition VL/PL, fréquentation aux heures de pointe, etc...).

Quelques photos du dispositif installé :

Sens 1 Sens 2 :

Sens 1 de circulation : chemin de Metz vers la rue des Myosotis et vers l'accès au cimetière.

Sens 2 de circulation : chemin de Metz vers la rue du Limousin et la rue Nationale.

Les données capitalisées ont permis d'arriver aux conclusions suivantes :

Sur les 8 semaines d'enregistrement, la moyenne des véhicules par semaine Chemin de Metz est de 5125 véhicules dans le sens 1 et dans le sens 2. Concernant les poids lourds le compteur en a comptabilisé 41 en moyenne dans les 2 sens de circulation.

La vitesse moyenne dans les 2 sens de circulation est de 25 km/h.

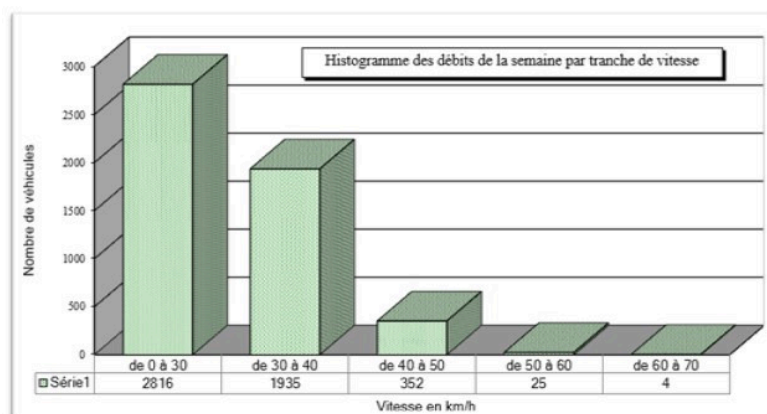
Ci-dessous les données extraites de la semaine la plus représentative (21/03/2023 au 27/03/2023).



Sens 1



Sens 2



Après-midi « café klatsch » de sensibilisation pour les seniors :

La commune s'est fortement mobilisée en proposant une initiative de sensibilisation et de prévention routière spécialement dédiée aux seniors, baptisée « Café Klatsch ». Cet événement a eu lieu le jeudi 9 mars, de 13h30 à 17h00 et a connu un véritable succès, avec la participation massive d'environ 50 résidents de Fleury.

L'organisation de cette action a été assurée par la mairie de Fleury, en collaboration avec le pôle de la sécurité routière de la préfecture de Metz, ainsi qu'avec les intervenants départementaux de sécurité routière (bénévoles) et l'escadron départemental de sécurité routière (gendarmerie).

Les participants ont eu l'opportunité d'échanger avec un formateur de la gendarmerie sur des situations de conduite complexe, telles que les carrefours giratoires, afin de mieux les appréhender.

Ensuite, ils ont pu discuter avec un ancien médecin du travail au sujet des contrôles médicaux nécessaires pour évaluer leur aptitude à conduire.

Enfin, les participants ont pu participer à des ateliers ludiques, organisés par le pôle de la sécurité routière, tels que l'utilisation de lunettes de simulation et un test de dosage d'alcool avec « un bar à doses ».

Cette initiative a permis de renforcer la conscience des participants sur les enjeux de la sécurité routière, en offrant des informations pratiques et des expériences interactives. La commune de Fleury se félicite de la réussite de cet événement et remercie chaleureusement tous les acteurs impliqués dans sa mise en œuvre.



Commande et peinture des zones limitées à 30 km/h rue « Chemin de Metz » :

La mairie a pris des mesures concrètes pour assurer la sécurité routière dans notre village. Consciente des enjeux liés à la vitesse excessive, elle a récemment commandé des pochoirs spéciaux de limitation de vitesse à 30 km/h, qui ont été déployés Chemin de Metz aux abords de l'école maternelle et élémentaire.

L'objectif principal du pochoir « zone 30 km/h » est de rappeler aux conducteurs de réduire leur vitesse et de faire preuve de prudence. Il s'agit d'une mesure de sécurité visuelle supplémentaire pour inciter les conducteurs à respecter la limite de vitesse et à être plus attentifs aux autres usagers de la route, en particulier aux piétons.



Radar pédagogique :



Un radar pédagogique a été mis en place aux abords des écoles pour sensibiliser les conducteurs à leur vitesse et les inciter à ralentir. Il utilise des technologies de détection pour mesurer la vitesse des véhicules qui passent devant lui et affiche cette vitesse de manière visible pour les conducteurs.

L'utilité d'un radar pédagogique est multiple. Tout d'abord, il aide à prévenir les excès de vitesse près des écoles et protège la sécurité des enfants et des piétons, ce qui réduit les risques d'accidents. En montrant aux conducteurs leur vitesse réelle, il les invite à prendre conscience de leurs comportements de conduite et à adopter des habitudes plus sécuritaires. De plus, le radar pédagogique a également un effet dissuasif, car les automobilistes sont souvent moins enclins à enfreindre les limites de vitesse lorsqu'ils savent qu'ils sont surveillés. En fin de compte, l'objectif principal d'un radar pédagogique est de créer un environnement routier plus sûr et d'encourager les conducteurs à adopter une conduite responsable et respectueuse.

La mairie reste à votre écoute pour toute suggestion ou préoccupation concernant la sécurité routière.

Actualités de l'école maternelle Marc Chagall



Nous avons tiré les rois en confectionnant nous-mêmes nos galettes à la pomme.



Les Moyens et les Grands ont suivi une initiation aux premiers secours.



Toute l'école s'est déguisée pour fêter CARNAVAL.



Nous sommes allés chercher les œufs déposés à l'occasion des fêtes de Pâques.



La compagnie HISTOIRE A JOUER est venue nous présenter un spectacle très très rigolo : Alexandre le gland.



La LPO, Ligue protectrice des oiseaux, est venue présenter des ateliers sur les insectes aux Moyens et aux Grands.

Les Moyens ont participé avec toute l'école élémentaire à la semaine olympique et paralympique, une manifestation préparatoire aux JO de 2024 à Paris.



Tous les mardis après-midi, les Moyens et les Grands vont faire du « TENNIS » avec Amélie et de nombreux parents, dans le cadre du projet : Manger et bouger, pour rester en bonne santé.





Le vendredi 5 mai, toute l'école est partie visiter le parc de Sainte Croix. Une belle journée couverte mais sans pluie. Les enfants ont pu voir et caresser de nombreux animaux.



Actualités de l'école élémentaire Marc Chagall

La classe de CP en sortie au Parc Sainte Croix. Une superbe journée !



Carnaval

Le vendredi 17 mars, l'école a fêté Carnaval.

Les élèves de l'école élémentaire qui le souhaitaient pouvaient venir déguisés à l'école.

Pendant la récréation du matin, les classes de maternelle sont venues défiler dans la cour pour nous montrer leurs jolis déguisements.



L'école élémentaire MELOMANE a la découverte de l'accordéon :



Actualités de l'école élémentaire Marc Chagall

L'école Marc Chagall a accueilli pour la première fois de son histoire des Jeux sur le thème de "l'inclusion". Cette olympiade était une occasion unique de rassembler nos athlètes de l'école élémentaire (les cinq classes seront présentes), de la classe de Moyenne Section et des résidents de l'EHPAD des Tournesols de Marly. Les épreuves se sont déroulées le JEUDI 6/04.

CITIUS, ALTIUS, FORTIUS L'école Marc CHAGALL à l'heure olympique



Périscolaire de Pouilly-Fleury :

Sortie à Walygator qui a eu lieu le 21/04/23 pendant les vacances.



Le travail des enfants pour l'exposition qui a eu lieu le 14 avril 2023.





L'Association Intercommunale des Parents d'Élèves est heureuse de vous présenter son programme d'événements pour l'année scolaire en cours. Nous sommes une organisation dédiée à améliorer la qualité de l'enseignement dans nos écoles et à renforcer les liens entre les parents, les enseignants et les élèves.

Tout au long de l'année, nous organisons des événements divers et variés pour divertir, éduquer et rassembler les familles de nos écoles. Nous sommes fiers d'annoncer que notre kermesse annuelle aura lieu cette année le 24 juin, dans la cour de l'école si le temps le permet. Cette journée sera remplie d'activités pour les enfants, de stands de nourritures et de boissons, de jeux pour tous les âges.

Nous comptons sur la participation de chacun pour faire de cet événement un succès. Nous encourageons les parents à participer en tant que bénévoles pour aider à la mise en place des activités et à la tenue des stands.

Mais la kermesse ne serait pas complète sans notre fameuse tombola ! Cette année, nous avons prévu une superbe sélection de lots pour récompenser les chanceux. Nous avons travaillé dur pour obtenir des prix de qualité, afin de rendre cette tombola plus excitante que jamais !

De plus, nous sommes heureux de participer à la fête patronale de notre village de Fleury, qui aura lieu en septembre.

Enfin, nous tenons à remercier tous les parents, enseignants et bénévoles qui ont contribué à faire de nos événements passés un véritable succès. Grâce à votre soutien et votre participation, nous avons pu continuer à offrir des activités enrichissantes pour nos enfants et à renforcer les liens qui unissent notre communauté

Nous espérons vous voir nombreux à nos événements futurs et nous vous remercions pour votre soutien continu.



Fleury Football Club

Une année chargée :

Septembre 2022 : Participation à la tournée des rubans dans le cadre de la fête patronale.

Octobre 2022 : Soirée Halloween lundi 31 octobre.

Décembre 2022 : L'arbre de Noël samedi 17 décembre.

Janvier 2023 : Galette des rois samedi 7 janvier.

Avril 2023 : Stage de football « être bien pour mieux jouer » du lundi 17 avril au vendredi 21 avril.

Juin 2023 : Organisation d'un loto samedi 3 juin.

Effectifs saison 2022-2023 :

Licenciés : 95 licenciés dont 39 séniors, 8 dirigeants, 1 arbitre et 47 jeunes.

Equipes :

Engagées en championnat : 2 équipes séniors et 1 équipe U13 (création pour cette saison).

Engagées en foot loisir : 1 équipe U11, 1 équipe U9, 1 équipe U7.

Bilans sportifs :

L'équipe sénior A, 1^{ère} du groupe accède en 1^{ère} division (plus haut niveau district).

Les Séniors B échouent de peu pour jouer la phase haute (pour la montée), terminent 1^{er} de leur groupe lors de la 2^{ème} phase.

Les U13 se qualifient pour la phase haute mais ne finissent pas en position pour accéder au niveau supérieur.

Les U11, U9 et U7, ont participé à tous les plateaux organisés par le district.

Objectifs saisons prochaines :

Maintenir l'équipe A en première division et faire monter l'équipe B en troisième division.

Créer une équipe U15 (pour les jeunes qui changent de catégorie).

Consolider et pérenniser son école de foot (catégorie U7 à U13).

Avoir des arbitres supplémentaires, trouver des encadrants et les former pour nos équipes jeunes et continuer nos actions afin de dynamiser la vie au sein du village ainsi que nos actions de sensibilisation auprès de nos jeunes licenciés.





Association Sportive Tennis Badminton et Running de Fleury

2022 -2023 Encore une année bien chargée

Tout a commencé en décembre 2022 avec notre Assemblée Générale et la célébration des 40 années du club. Un parterre de personnalités présentes pour rappeler le soutien de la Région, du Département de la Fédération à notre association, tous soulignant notre investissement en faveur du développement du sport chez tous. Autre fait marquant le même jour, l'inauguration et pose de la première pierre symbolique de notre projet de terrain de Padel. Nous y reviendrons plus bas.



le Sport c'est aussi s'amuser pour créer du lien en mangeant des crêpes une galette des rois, une grillade et rien même le froid n'arrête la convivialité. C'est aussi des après-midis jeux de société.



Quelques chiffres des actions organisées par le club : Tennis à l'école : 165 enfants reçoivent 8 séances de tennis gratuites et une rencontre avec un diététicien, 17 adultes en situation de handicap bénéficient de 30 séances de tennis. Le club c'est aussi 165 adhérents Tennis, une section badistes de 62 membres. C'est aussi 17 équipes de tennis dont l'une est championne Grand Est mais aussi une équipe de badistes. N'oublions pas la Fleurienne, course qui devient un événement du sud messin.

Le Padel: un sujet qui fait couler de l'encre mais où est le vrai et le faux?

La piste de Padel a été annoncée officiellement en octobre 2021 dans la presse en toute transparence puis à nouveau lors de notre AG où l'on posa la première pierre. En novembre le Conseil Municipal vota à l'unanimité l'autorisation de la construction d'une piste de Padel sur le terrain vert. La commission des travaux rassemblant des élus de la liste sortante et de l'opposition désigna le seul emplacement possible. Mais il est vrai qu'entre décembre et le printemps d'autres lieux furent évoqués comme à côté du City stade (solution préconisée par le club d'où l'article dans le Lys info de juillet) mais finalement la commune resta sur son premier choix. L'hiver arriva et pressé par le temps (pluie et froid) la dalle fut coulée. Puis plus rien ne fut fait tant que les autorisations pour ériger la piste ne soient obtenues. A cette heure celles qui sont arrivées sont sans aucune réserve. Néanmoins pour rassurer toutes les parties car nous respectons notre environnement et ses habitants une enquête acoustique a été réalisée dont nous attendons les résultats. Il nous restera à replanter 2 à 3 fois plus d'arbres que nous en avons coupés : 6 coupés : 12 à 18 replantés, la Nature est gagnante. Pour finir voici en avant-première à quoi ressemblera le padel à Fleury.





La saison se termine et notre satisfaction est grande au sein de notre Association « Sport pour Tous ». Nos animateurs ont apporté beaucoup de bonheur et plaisir à nos adhérents dans la pratique des différentes activités proposées.

En effet, nous pouvons nous féliciter, l'effectif de la saison dernière a été atteint voire même dépassé avec 111 licenciés pour la saison 2022 /2023.

Notre nouveau cours Séniors+ démarré en Octobre 2022 a commencé timidement, s'est étoffé tout au long de l'année, et, nous sommes persuadés qu'il aura plus de succès à la rentrée prochaine. Il faut rappeler que cette séance est axée plus particulièrement sur la mémoire, l'équilibre, le travail de renforcement musculaire, de mobilisation articulaire et souplesse adapté à la personne, afin d'apporter un bien être au quotidien.

N'hésitez pas à venir essayer et vous tester aux exercices proposés par un animateur attentif à vos problèmes.

A noter dès à présent, pour la saison prochaine, l'ouverture d'un nouveau cours «ZUMBA KIDS « pour les enfants de 6 à 12 ans. Ils pourront danser, bouger, découvrir le rythme et se mouvoir sur des musiques latinos, accompagnés d'un animateur diplômé et formé à cette spécificité. Alors les enfants, on vous attend dès la rentrée de septembre 2023.

Notre animatrice Christine nous quitte suite à la mutation de son conjoint, nous lui disons un grand merci pour ces deux années passées au sein de notre Association pour sa bonne humeur, ses compétences et son professionnalisme.

Son départ a été fêté le jeudi 25 Mai 2023 et nous lui souhaitons bonne chance dans sa nouvelle vie.

Rappel de nos cours et nouveautés :

- Lundi matin de 9H15 à 10H15 Gym Fitness
- Lundi soir de 17H30 à 18H30 Zumba kids
- Lundi soir de 18H40 à 19H40 Zumba
- Mardi soir de 20H15 à 21H15 Gym Fitness
- Mercredi soir de 18H45 à 19H45 Pilates
- Jeudi matin de 9H15 à 10H15 Gym Fitness
- Jeudi matin de 10H30 à 11H30 Gym Bien-Etre Seniors +
- Jeudi soir de 19H30 à 20H30 Gym Fitness

Activité Extérieure :

- Mardi matin de 9H30 à 10H30 Marche Nordique

Les vacances sont proches et nous vous les souhaitons meilleures et bénéfiques, prenez soins de vous.

Nous vous attendons nombreux à la rentrée à partir du 4 Septembre 2023.

Renseignements et contacts :

Evelyne Mallinger tél : 03.87.52.68.03

Martine Derruau tél : 06 .16.24.76.98

Françoise Deutsch tél : 03.87.52.56.06

Mail : sportous.mdruo@gmail.com

Consultez nos pages perso sur :

<http://www.Vernois57.free.fr> (rubrique sport)

ou sur Google : vernois57 sport pour tous



Pour Vibrations, Chœur mixte de « La Villageoise »,

Photo : QUEBEC : groupe – moto neige

Enfin, enfin, enfin !!!



Après 2 ans de report, dû à la Covid, une vingtaine de choristes ont pu réaliser leur rêve : participer à la semaine chantante au Camp musical de Kamouraska à Québec. Et le rêve dépassa toutes les espérances. Nos cousins québécois savent accueillir !

Malgré des températures polaires, les choristes se sont vite réchauffés au cours des différentes animations et ont été ravis de leur séjour !

Pour revenir sur terre, nous avons organisé un concert le 5 mars à la Salle Marc Sangnier, Montigny les Metz, un concert au profit de l'UNICEF Lorraine. Partageant les mêmes valeurs, nous avons reversé à l'organisme la recette de ce concert.

Puis nous avons retrouvé notre chef de chœur québécois préféré, Marc André Caron, pour un week-end chantant dans la salle polyvalente de Fleury. Plus de 100 personnes ont participé à ce rassemblement dans la bonne humeur.

Nous avons clôturé notre saison par un concert à la Salle Ronde, le vendredi 16 juin. « Temps à nouveau » tire son sens de l'après-Covid, nous invitant à profiter de la vie, à prendre notre destin en main pour continuer vers un 'demain sera parfait' (sic Jean-Louis Aubert).

La saison à venir sera consacrée aux '40 ans' de Vibrations, chorale de l'association La Villageoise.

Nous attendons 150 choristes (50 Vibrations, 100 extérieurs) qui se retrouveront pendant 3 week-ends de travail. L'évènement se clôturera brillamment par un concert le 11 mai 2024, dans la salle du NEC de Marly. C'est une date à retenir et nous comptons sur votre présence !

Encore 2 dates à noter pour tous les choristes et amateurs de chants, le dimanche 26 novembre 2023, pour une journée Gospel de Noël, à la salle ronde de Fleury, et le 15 décembre, à Woippy, pour un concert solidaire avec la Banque Alimentaire.

Nous vous souhaitons le plus bel été.



Avec Sport Culture Loisirs, vive le bien-être et la culture !

Une saison est sur le point de s'achever. Nous souhaitons remercier tous nos adhérents, «habités» depuis de nombreuses années et « petits » nouveaux ! Nous espérons qu'ils ont apprécié nos cours et nous resteront fidèles à la rentrée de septembre 2023. Un grand merci aussi à nos animateurs pour la qualité de leurs cours, leur adaptabilité et leur bonne humeur.

S.C.L. FLEURY-POUILLY est désormais une des toutes premières associations à être labellisée Moselle Mouv. Cette attribution met tout particulièrement à l'honneur un de nos principes, à savoir le souhait de proposer des activités à tous, quelles que soient nos capacités physiques. Ainsi, le label souhaite encourager les personnes, après un bilan, à reprendre le sport sur prescription médicale et permet d'obtenir une réduction sur le montant de l'inscription aux activités.

Nous avons à cœur votre bien-être physique et moral. C'est aussi dans ce sens que nous avons souhaité étendre nos activités, notamment avec l'introduction du yoga du rire et de la sophrologie.

Ces deux activités rencontrent d'ailleurs un franc succès. Le sourire de Priscillia Bounachada notre nouvelle animatrice est tout aussi communicatif que son rire !

Nous vous avons également annoncé la naissance de notre atelier théâtre et promis de vous en donner des nouvelles. La troupe aura le plaisir de jouer sa pièce inédite à Pouilly le 30 septembre.

Nous remercions d'ores et déjà la metteuse en scène Marie Ciurleo pour son investissement et son enthousiasme auprès des quatre comédiennes.

Nous vous souhaitons un bel été et vous donnons rendez-vous en septembre.

Guettez notre page facebook pour préparer votre rentrée !

Renseignements et contacts :

Martine Nichil tél. 06.30.69.08.01

Martine Greiber tél. 03.87.52.58.29

Facebook : SPORT CULTURE LOISIRS FLEURY-POUILLY

Mail : sclfp57@gmail.com – martine.nichil@gmail.com

Moselle Mouv X **Sport Culture Loisirs**

SPORT CULTURE LOISIRS FLEURY POUILLY (57)
 ☎ 06 30 69 08 01
 @ sclfp57@gmail.com

ZUMBA
Coach Quentin

HATHA YOGA
Coach Cathy

ZUMBA STEP GYM DOUCE BODY SCULPT
Coach Elisa

BODYSCULPT
Coach Katia

PILATES BODYSCULPT
Coach Xavier

SOPHROLOGIE & YOGA DU RIRE
Coach Priscilla

Informations: 03.67.18.15.18 / contact@mosellemouv.fr / 2 Rue de la Plénière 57420 VERNY

UNIVERSITÉ DE LORRAINE | CPTS | Moselle | A

"Parce que les efforts d'aujourd'hui seront les sourires de demain"

FLEURY RL du 16.01.2023

L'agrandissement du cimetière va se poursuivre en l'an 2023

La cérémonie des vœux de début d'année a eu lieu à Fleury en présence du maire Gilles Vavrille et de son premier adjoint Jean-Claude Briand. 2023 sera sous le signe de la sécurité et du savoir-vivre. Cette année sera aussi celle de la poursuite du dossier de l'agrandissement du cimetière communal.



Au pupitre, Gilles Vavrille, maire de Fleury, a prononcé un beau discours. À ses côtés se tient Jean-Claude Briand, actuel premier adjoint. Photo RL

Jean-Claude Briand, premier adjoint au maire de Fleury, a ouvert la cérémonie des vœux en ces termes : « Les derniers vœux se sont déroulés en janvier 2020. Quel plaisir de se retrouver ce soir ! » Il a retracé les grandes lignes de ces deux dernières années pour céder la parole au maire Gilles Vavrille. Son allocution a permis de retenir des projets qui devraient être bénéfiques au quotidien des habitants.

■ Salle polyvalente et terrain vert

Le secteur de la salle polyvalente est un lieu de rassemblement pour les manifestations. Le maire a annoncé : « L'aménagement du terrain vert est un projet ambitieux. Il vise à court et moyen terme à structurer cet espace dans son aspect ludique et sportif en préservant les activités et les manifestations existantes. » Il sera valorisé grâce à l'obtention récente par la commune du label Terre de Jeux 2024.

■ La sécurité, un domaine vital

Pour le premier magistrat, « la sécurité est un sujet brûlant. J'invite le conseil municipal à porter une réflexion approfondie et proposer des actions. Il nous faut poursuivre les efforts qui ont déjà été entrepris. »

Comme beaucoup de ses voisins, la commune subit des incivilités. Le maire a précisé : « Elles sont notre quotidien, mais elles n'ont rien d'inquantifiable. Il suffirait de respecter l'autre et, ce faisant, de respecter soi-même. Nous poursuivons nos efforts par la pédagogie et, si besoin, par la répression. »

■ Consommation énergétique

Enfin, il a été rappelé que les problèmes dus au coût des énergies sont pris très au sérieux par les élus. La commune est passée à l'éclairage Led et le chauffage dans les bâtiments communaux a été réduit au minimum possible. Des exemples pour réduire la facture énergétique.

Pour clôturer cette cérémonie des vœux, le premier édile a remercié toutes les forces vives de la commune. Il a également lancé un appel aux bénévoles pour le maintien de la bibliothèque communale, lieu de rencontre par nature.

FLEURY RL du 22.01.2023

Jean-Paul Eckenfelder nommé maire honoraire de la commune

L'arrêté portant nomination de Jean-Paul Eckenfelder au titre de maire honoraire a été signé dernièrement par le Préfet de la Moselle. Jean-Paul Eckenfelder a été élu local durant 31 années, dont 6 comme conseiller municipal et 25 comme maire.



Jean-Paul Eckenfelder a reçu des mains du maire Gilles Vavrille l'écharpe et le diplôme de maire honoraire.

Après la présentation des vœux, le maire Gilles Vavrille a profité de cette cérémonie pour remettre officiellement le diplôme et l'écharpe de maire honoraire à Jean-Paul Eckenfelder, sans oublier de retracer son parcours politique local.

Le 22 mars 1989, il est élu conseiller municipal au côté de Lucien Albert. Très vite, il montre son engagement en étant membre des commissions : travaux, comité des fêtes, information et délégué au Sivom de Verny. Il sera élu maire le 23 juin 1995 puis les trois mandats suivants.

En dehors de ces mandats municipaux, il prendra d'autres engagements : la présidence de l'Amicale des maires du canton de Verny de 2001 à 2008, celle de la PAIO Metz campagne en 2003, jusqu'à la fusion avec la Mission locale de Metz. On le retrouve également

comme représentant du collège des maires à la commission départementale d'aménagement foncier.

De 2003 à 2008, il dirige le Sivom de Verny puis sera premier vice-président de la communauté de communes du Vernois et jusqu'au 15 avril 2020, président de la communauté de communes du Sud Messin.

Un engagement

Gilles Vavrille précise : « Soit plus de trente années passées au service des concitoyens avec la préoccupation du développement de notre commune et de notre territoire. Vous avez contribué à façonner le village tel qu'il est aujourd'hui. »

La liste des réalisations à mettre au crédit de Jean-Paul Eckenfelder est bien trop longue pour les citer toutes, mais on en retiendra quelques-unes : en 1995, la renaturation du ruisseau des Nozes ; la transformation d'un hangar en cinq logements et un café, puis d'une maison qui deviendra boulangerie et maison des associations ; la réalisation de la résidence de Fleury et du domaine de la Tour.

Jean-Paul Eckenfelder a remercié toutes les personnes présentes et a conclu : « Seul on ne peut rien faire, merci à tous pour le travail fourni durant ces années. Merci également de l'aide que chacun a pu m'apporter. »

FLEURY RL du 08.01.2023

1 309 habitants ont élu domicile dans la commune



La population a augmenté de près de 20 % en huit ans.

Au 1er janvier 2023, la commune compte 1 309 Fleurien(ne)s et Fleurien(ne)s. Ce chiffre a été publié par l'Insee le 29 décembre 2022 et il correspond à la population légale millésimée 2020 entrant en vigueur au 1er janvier 2023.

Au 1er janvier 2014, Fleury

comptait 1 096 habitants et en six ans ce chiffre a augmenté de 213 personnes soit un plus de 19,43 %. Ce développement du village s'explique principalement par les réalisations du lotissement Les résidences de Fleury et du domaine de la Tour.

FLEURY RL du 11.01.2023

Votre vitesse s'affiche chemin de Metz

La sécurité est primordiale pour les élus municipaux, qui prennent régulièrement des mesures en ce sens. La dernière en date concerne la pose d'un cinémomètre chemin de Metz. Dans cette rue, la vitesse maximale autorisée est de 30 km/h, du fait entre autres de la présence de la salle polyvalente et du groupe scolaire. De plus, il s'agit de l'un des axes de sortie et d'entrée du village. Le cinémomètre a été placé à quelques mètres de l'entrée de l'école, afin de rappeler aux automobilistes que le respect de la limitation de vitesse est primordiale à cet endroit pour la sécurité de tous, celle des enfants en particulier.



FLEURY RL du 03.04.2023

Les sapins devenus dangereux seront abattus

Lors du dernier coup de vent que la commune a subi, trois sapins de l'allée du cimetière sont tombés. Heureusement, personne ne se trouvait là à cet instant. Ils avaient été plantés dans les années 1950. Ils avaient bien résisté au temps, mais les scolytes sont arrivés, puis d'autres maladies qui les ont énormément fragilisés, au point de devenir très dangereux pour la sécurité de tous.

Après examen des autres épicéas, la municipalité a décidé de les abattre tous.

Au niveau communal, un projet d'agrandissement du cimetière et l'aménagement du secteur sont en cours.

Pour le maire, Gilles Va-



Les arbres, très fragilisés, peuvent tomber. Photo DR

vaille, il ne fait aucun doute que d'autres arbres seront plantés en temps voulu.

FLEURY

RL du 17.02.2023

Les époux Schmitt fêtent leurs 70 ans de mariage



Il y a cinq ans, c'est sur le plateau de TF1 que le couple fêtait ses noces de palissandre. Aujourd'hui, c'est à Fleury, son village d'adoption, qu'il a célébré ses noces de platine.

Marie-Hélène et Raymond Schmitt se sont mariés le 11 février 1953, il y a tout juste soixante-dix ans. Pour fêter cet anniversaire, Gilles Vavrille, maire de Fleury, et Jean-Claude Briand, 1^{er} adjoint, leur ont rendu visite.

Retour en 1952. Marie-Hélène Stare, née en 1933, profite de sa première sortie, accompagnée de sa maman, pour aller assister à une rencontre de football à Forbach. Elle y remarque Raymond, né en 1927. S'ensuit une invitation pour aller danser. Raymond est beaucoup moins à l'aise dans cette discipline que sur un terrain de football, et il déchire un bas de sa cavalière qu'il devra rembourser. Un an plus tard, les deux jeunes gens se disent « oui » à Forbach.

Le travail de Raymond les conduits en région parisienne, puis à Val-de-Guéblange où il exerce en tant que chef de gare. Il est nommé ensuite aux ateliers de Montigny-lès-Metz.

La famille s'agrandit avec la venue de six enfants.

Le couple s'établit à Fleury en 1969.

Marie-Hélène travaille comme secrétaire puis assistante maternelle. Tout en s'occupant de sa belle et grande famille, elle prati-

que le secourisme. Cela lui vaut de recevoir le diplôme du Mérite décerné par l'Union nationale de la Protection civile, en 1983.

En dehors de son travail, Raymond sillonne les terrains de football en tant qu'arbitre, s'occupe de son jardin et se perfectionne dans le domaine du bricolage.

Invités sur le plateau des « Douze coups de midi »

En octobre 1982, c'est l'heure de la retraite. Madame se détend grâce aux jeux informatiques. Monsieur est un adepte des jeux télévisés. Il gagne, par deux fois, sur TF1, dans les émissions de Jean-Luc Reichmann. Le couple sera d'ailleurs invité sur le plateau des *Douze coups de midi* - l'émission est retransmise le 12 février 2018, au lendemain de son 65^e anniversaire de mariage.

Raymond partage une anecdote : « Sur l'alliance de mon épouse, la date gravée est le 11 février 1953. Quant à la mienne, c'est le 12 ». Pourquoi ? Il répond avec un large sourire : « Ils m'ont donné un jour de plus pour réfléchir ».

Nous souhaitons un bel anniversaire de mariage à Marie-Hélène et Raymond Schmitt et leur présentons tous nos vœux.

FLEURY

RL du 16.03.2023

Un échange organisé avec les seniors sur le thème de la sécurité routière



Les seniors ont été attentifs aux recommandations du major Rolin.

La municipalité et Karine Picard, chargée du PDASR (Plan départemental d'actions sécurité routière) à la préfecture de Moselle, ont organisé un échange avec les seniors sur le thème de la sécurité routière.

Ce rendez-vous a rassemblé plus de 50 personnes. Plusieurs intervenants se sont succédé.

Le Dr Conti, ancien médecin du travail et intervenant sécurité routière, a insisté sur le contrôle médical d'aptitude à la conduite. Rappelant les dangers de l'alcool, de la prise de certains médicaments, il a cité l'arrêté du 28 mars 2022 et le rôle de chacun. Dans ce cadre, celui du médecin traitant est primordial.

Il informe son patient d'une potentielle incompatibilité avec la conduite s'il est atteint de certaines pathologies ou s'il prend certains médicaments. Il note dans le dossier médical de son patient qu'il lui a donné cette information. Il peut, le cas échéant, lui conseiller de s'adresser à un médecin agréé pour l'aptitude médicale à la conduite. Le médecin agréé, lui, donne un avis d'incompatibilité temporaire ou définitive ou de compatibilité avec ou sans condition. Le patient est responsable de sa conduite et nul ne peut prendre la route s'il n'est pas en état de conduire, du fait de sa pathologie, de son traitement.

Les représentants de l'EDSR (Escadron départemental de sécurité routière) de la gendarmerie, le major Rolin et le gendarme Baf, ont rappelé les règles à respecter lors de situations de conduite compliquées, comme comment prendre un rond-point. Enfin, ils ont attiré l'attention des seniors sur le respect des règles en tant que piétons en rappelant un chiffre : pour les plus de 65 ans, c'est 50 % de la mortalité piétonne et, pour les plus de 75 ans, ce chiffre passe à 36 %.

Pour conclure, M. Arab, intervenant départemental sécurité routière, leur a proposé des ateliers ludiques de simulation routière.

FLEURY ET POUILLY

RL du 14.04.2023

Semaine olympique et paralympique réussie au groupe scolaire Marc-Chagall



Les équipes représentaient chacun un pays. Ici lors de la cérémonie d'ouverture.

La Semaine olympique et paralympique (SOP) est organisée chaque année. Les communes de Fleury et de Pouilly étant labellisées Terre de Jeux 2024, elles étaient d'autant plus motivées pour participer à cet événement centré sur l'inclusion et ce, dans l'esprit du slogan des Jeux olympiques de Paris 2024, « Ouvrons grand les jeux ». L'occasion de sensibiliser les élèves, dès la maternelle, au respect des différences.

La SOP a été préparée par Vincent Laurent, référent Terre de

Jeux 2024 pour Fleury ; Guillaume Moullet, moniteur à l'Epdah Les Tournesol de Marly ; M. Andin, le directeur et les enseignants du groupe scolaire Marc-Chagall, où se sont déroulés ces jeux olympiques. 158 élèves d'élémentaire et de maternelle, mais aussi sept adultes en situation de handicap des Tournesols, y ont participé.

« Pour la gloire et l'honneur de nos équipes »

Le jeune Lucien a ouvert officiellement les jeux en lisant le serment olympique : « Au nom de

tous les participants, je promets que nous prendrons part à ces jeux de Pouilly-Fleury en respectant et suivant les règles qui les régissent, en nous engageant dans un sport sans querelle et sans tricherie, dans un esprit chevaleresque pour la gloire et l'honneur de nos équipes. »

Puis place aux jeux dans une bonne ambiance. À la fin, il n'y a pas eu de classement des sept pays en lice, mais tous les sportifs se sont retrouvés pour un goûter convivial proposé par les municipalités de Fleury et Pouilly.

FLEURY

RL du 16.05.2023



Les aînés choyés par la municipalité

À l'invitation de Gilles Vavrille, maire, et de son conseil municipal, près de 130 personnes se sont retrouvées à la salle polyvalente pour le repas des aînés. Dans un décor imaginé par le 1^{er} adjoint, l'assemblée était transportée à Fleury-sur-Mer ou peut-être à Fleury-la-Grande-Plage... Les seniors ont passé un après-midi des plus agréables. Entre les plats servis par le traiteur Collignon, ils ont pu apprécier les airs de musique venant de la guinguette de la plage.

Brèves

Ouverture de la bibliothèque municipale

La Mairie est heureuse de vous annoncer l'ouverture de votre bibliothèque municipale.

Cette ouverture devrait se faire en septembre 2023.

Une quinzaine de bénévoles sont prêts à vous accueillir à la Maison des Associations.

Une cotisation annuelle de 10 € par foyer, et un justificatif de domicile, vous donneront accès à un grand nombre de livres, romans, bandes dessinées, publications régionales, qui s'adressent aux adultes ainsi qu'aux plus petits.

La municipalité va s'associer à la Bibliothèque Départementale Centrale de Prêt, BCP, et va pouvoir enrichir notre bibliothèque, avec la possibilité d'emprunter en plus, de la musique, des revues et livres.

Des ateliers lectures et/ou artistiques pourraient être régulièrement animés à la bibliothèque à l'intention des enfants et des plus grands.

La bibliothèque sera ouverte le mardi de 18h à 20h - mercredi de 14h à 16h et le samedi de 9h à 12h. (Horaires susceptibles d'être modifiés).

Vous pourrez retrouver toutes les informations sur le site internet de la commune : <https://fleury.fr/fr/>



Elus minoritaires

REGRETS...

Un terrain au cœur d'un village est un trésor pour celui-ci, une richesse pour ses habitants.

La mandature précédente a sacrifié le terrain Langer, situé rue Mansion au profit des promoteurs...

A nouveau, la mandature actuelle a décidé de sacrifier le terrain et la maison qui s'y trouvait, rue de la Forêt. Cette maison aurait pu remplacer la Maison des Associations, vétuste et peu engageante. Une partie du terrain attenant pouvait être exploité au profit de la commune, donc de l'ensemble des Fleuriens. Pour cela il aurait fallu se concerter, réfléchir, préempter, OSER !

« L'opposition », ce n'est pas du tout être systématiquement contre tout, c'est amener d'autres idées. Peut-être un véritable « Esprit Village » ???

Malheureusement, la maison vient d'être rasée et le terrain vendu à un promoteur ... l'histoire se répète, quel dommage !

PADEL :

A ce jour, nous ne pouvons pas donner d'informations concernant la construction d'un Padel. Des riverains inquiets à cause du futur Padel ont assisté et questionné les élus aux deux derniers conseils municipaux. Rien n'est ressorti pour l'instant de ces échanges, une enquête au sujet de nuisances sonores est en cours. Nous ne manquerons pas de vous informer en temps et en heures de la suite donnée à ce projet.

CULTURE ET ACTIONS SOCIALES :

Lassés de n'être sollicités que pour installer des tables, des chaises, faire de la distribution, nous rappelons à toutes fins utiles que nous sommes en mesure d'apporter notre concours à l'élaboration d'un projet culturel et social digne de ce nom.

CIMETIÈRE :

Le projet d'agrandissement du cimetière, présenté comme très urgent, il y a trois ans, n'est toujours pas commencé...

Nous vous souhaitons un très bel été !

Marie Ciurleo, Eve Vimbert, Alain Chenot



Margot Poux, 18 ans, a remporté le 30 octobre 2022 le titre de championne de France d'Agility dans la catégorie des "chiens de petite taille", avec sa chienne Iéna, un berger shetland. Margot pratique l'agility avec sa mère, depuis l'âge de 7 ans. Elle a participé à de nombreuses compétitions en France et également aux Pays-Bas. Margot et Iéna ont déjà été championnes de France en 2019, et elles ont participé aux championnats d'Europe des jeunes conducteurs en 2017 et 2018.

TORREFACTEUR A FLEURY

Il n'est de meilleurs moments, le matin, que de déguster un vrai, un bon café, de qualité, ou même un très bon thé.

Jonathan Dietz a repris en avril la boutique de torréfaction, située face au château d'eau, à la suite de Mr Laurent Wolff. Il va pouvoir écrire sa propre histoire du grain de café et de la torréfaction, dans une boutique rénovée, « la torréfaction **Grainouilly** », vous aurez bien sûr reconnu l'histoire de la ville de Metz et son fameux dragon, que vous retrouverez sur le logo de la boutique.

Son parcours professionnel dans le monde de la restauration lui a permis de se familiariser au monde du café et de ses grains verts, et vous découvrirez un véritable amoureux et passionné du café.

Vous pourrez trouver et choisir votre mélange de grains, qui peuvent venir de 20 régions différentes du monde, ou laisser Mr Dietz sélectionner les meilleurs grains selon vos sensibilités. Ils seront torréfiés dans les meules de la boutique.

Vous y trouverez également une gamme de thé, d'infusions et d'accessoires.

Des ateliers découvertes seront proposés aux particuliers très prochainement.



ORION 2023 - Phase 4

Du 19 avril au 5 mai, la phase 4, dernière phase de l'exercice interarmées ORION 23 mobilise 12 000 militaires dans le Grand Est de la France. D'une ampleur inédite depuis trois décennies, elle mêle des unités françaises et étrangères simulées, jusqu'au niveau division, et des unités qui évoluent «en terrain libre», hors des terrains militaires. L'objectif est d'entraîner les armées à un affrontement majeur face à un ennemi de force équivalente, agissant dans tous les champs de conflictualité.

Poursuivant la volonté du ministère des Armées de renforcer le lien Nation-Armées et développer l'esprit de défense par une meilleure connaissance de ses enjeux, des correspondants défense des communes du Grand Est ont été invités à assister à une journée d'immersion de l'exercice Orion 04 sur le camp militaire de Suippes (Marne). Au programme de la journée :

- briefing
- présentation statique des équipements
- démonstration dynamique avec tirs
- déjeuner d'échanges avec les militaires d'Orion

Cette journée a été une confirmation de la belle organisation de nos armées et de nos alliés. Nous avons pu constater les évolutions technologiques apportées (drones, approche média et cyber de notre Défense...) ainsi que la puissance de notre armement.

Cette technologie et cette puissance ne sont rien sans les hommes qui composent nos armées. L'ensemble du personnel du déploiement (du militaire faisant la circulation aux généraux) s'est montré d'une grande disponibilité et source de nombreuses informations pour le civil que je suis.

Encore bravo à tous.
#orion2023



L'Association la Bergerie et compagnie, travaille en collaboration avec la commune de Fleury.

Elle s'attache principalement à la stérilisation des chats errants dits « libres ».

La campagne de stérilisation

La stérilisation apporte de nombreux avantages pour les chats errants.

Ces derniers ne se reproduisent plus et leur population se stabilise, il n'y a plus de marquage par jets d'urine, ils ne se bagarrent plus et il y a ainsi moins de risque de transmission de maladies infectieuses (leucose féline), ils empêchent d'autres arrivants de s'installer.

Les chats « libres » sont capturés à l'aide d'une cage dite de "trappage" (piège de catégorie 1). Les animaux sont emmenés à la clinique vétérinaire et ramenés en fonction de leur réveil et de la possibilité de les relâcher le même jour ou le lendemain. Un marquage dans l'oreille droite (S) est effectué pour que l'on puisse les reconnaître.

Qui finance les opérations ?

Pour pouvoir opérer le plus de chats errants possible, l'association bénéficie d'un tarif associatif auprès d'une clinique vétérinaire de référence. Ces tarifs ne sont appliqués uniquement que dans le cadre de la campagne de stérilisation des chats errants mise en place avec les communes qui signent un partenariat avec l'association.

Afin d'impliquer et de responsabiliser les communes contre la surpopulation féline, une subvention de trente centimes et par habitant est votée par le conseil municipal.

L'association travaille également grâce à l'appui financier de fondations, de partenariats, de la cotisation annuelle des adhérents et des dons.

L'association n'est pas un refuge et ne s'occupe pas des chats de particuliers sauf pour responsabiliser et informer les maîtres si besoin.

Contact de l'association qui vous mettra en relation avec la personne bénévole au sein de notre village :

07 82 86 93 64 – labergerieetcompagnie@gmail.com

Sécurité

Le ministère de l'intérieur propose une application " MA SECURITE " que vous pouvez télécharger sur votre téléphone portable.

Disponible sur les stores
Gratuitement et dès maintenant

Android

iOS

Application proposée par

À quoi sert l'application ?

Trouver de l'aide

Répondez à quelques questions et laissez-vous guider vers la bonne solution !

Trouvez et utilisez le bon service en fonction de votre besoin.



Recevoir de l'actualité

Recevez toute l'actualité de la police nationale ou de la gendarmerie nationale en fonction de vos intérêts personnels.

Suivez également l'actualité autour de chez vous et de chez vos proches.

Consulter nos conseils

Retrouvez nos conseils de prévention sur la sécurité, regroupés par thématiques.

Accéder aux numéros utiles

Vous ne vous souvenez plus des numéros d'urgence ? Retrouvez-les et appelez le bon numéro en un clic.

Contactez-nous facilement



Trouver mon unité de proximité

En cas de problème, trouvez l'unité de référence autour de là où vous êtes.

Ouvrez l'itinéraire le plus adapté ou appelez directement l'unité en cas de besoin.

Tchatter avec un gendarme ou un policier

Vous pouvez dialoguer par tchat avec un gendarme ou un policier 24h/24 - 7j/7. Certains canaux sont dédiés aux victimes d'infractions.

• Pour toutes vos questions relatives à la sécurité de manière générale

• Victime ou témoin de violences conjugales, sexuelles ou sexistes

• Victime ou témoin de cyber-harcèlement

• Victime ou témoin de discrimination



En cas d'urgence

Appelez immédiatement le 17

Sommaire

2-3	L'essentiel de Fleury
4-5	Ils ont délibéré
6-7	Budget
8-9	Commissions
10-11	Culture
12-13	Vie municipale
14-18	La petite plume de Marc Chagall
19	Périscolaire
20-25	Associations
26-27	Revue de Presse
28	Brèves - Elus minoritaires
29	Coup de projecteur
30	Informations
31	Sommaire - Coordonnées
32	Associations



MAIRIE

13, rue Gérard Mansion 57420 FLEURY

Tel 03 87 52 67 59 Fax 03 87 52 59 22

E-mail : mairie@fleury.fr

Site Internet : www.fleury.fr

Heures d'ouverture

Du Lundi au Jeudi : 08h30 à 12h00

Vendredi : 08h30 à 12h00 / 14h30 à 18h30

SIVOM de Pouilly-Fleury

21 chemin de Metz 57420 Fleury

Tel 03 87 57 18 37

Heures d'ouverture :

lundi et jeudi de 8h30 à 17h30

Courriel :

secretariat@sivomdepouillyfleury.fr

Lys Infos, Magazine, édition n°31

Edité par la Mairie de Fleury à 650
exemplaires

Directeur de publication : Gilles Vavrille

Rédacteur en Chef : Audrey Baumann

Rédaction, Commission communication :

Audrey Choley, Sarah Muller Strecker,

Laurence Schang, Vincent Laurent,

Frédéric Weber

Impression : Mairie de Fleury





Associations

A.I.P.E. (Assoc. Intercommunale des Parents d'Élèves)
Présidente Mathilde Harff Tél. : 06 80 37 49 31

ART CULTURE CREATION
Président Philippe Lochon Tel. : 03 87 64 37 86

ASSOCIATION SPORTIVE TENNIS ET BADMINTON
Président Jacques Remigy Tél. : 06 89 99 57 38

CHORALE LA VILLAGEOISE
Présidente Jeanne Cledat Tél. : 06 23 02 43 56

FLEURY FOOTBALL CLUB
Président Cédric Subra Tél. : 06 11 59 31 56

KANY CLUB
Président André Kremer Tél. : 06 14 84 59 81

SPORT CULTURE LOISIRS
Présidente Martine Nichil Tél. : 06 30 69 08 01

SPORT POUR TOUS
Présidente Evelyne Mallinger Tél. : 03 87 52 68 03